

## Programme d'Intérêt Général habitat Bassin Ribéracois / Double



Comité de Pilotage du Mardi 20 septembre 2016



### COMPTE RENDU DU COPIL

#### Etaient présents

Jean-Jacques GENDREAU, Président du Comité de Pilotage,  
Jeannik NADAL- Conseiller Départemental  
Jean-Pierre JUGIE, Maire de Douchapt (commune – 1 000 habitants).  
Michel DESMOULIN, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois  
Jean-Baptiste CHAMOUTON, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois  
Corinne TOULOU MONT, représentante du Conseil Départemental- Service Habitat  
Christine BOUSSARIE, représentante du Conseil Départemental- Service Habitat  
Philippe BELANGERE, représentant de l'ANAH  
Bernard CHAUMONT, Technicien SOLIHA 24  
Nathalie ARNOUILH, Chargée de mission du PIG Bassin Ribéracois/ Double  
Philippe BOISMOREAU, Maire de Grand-Brassac

#### Absents Excusés

Jacques DELAVIE, Président de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye, maître d'ouvrage.  
Jacques MENUT, Maire de la Roche Chalais (commune de 1 000 habitants à 3 500 habitants).  
Didier BAZINET- Président de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois,  
Corinne DE ALMEIDA – Conseillère Départementale  
Patrice FAVARD, Maire de Ribérac (Commune + 3500 habitants)



#### Ordre du jour :

- Engagement de la 2ème tranche 2016/2018,
- Présentation des actions de communication
- Instruction des dossiers présentés en CLAH
- Questions diverses
- Visite de deux logements (travaux en cours de réalisation) sur la commune de Grand-Brassac

Jean-Jacques GENDREAU, ouvre la séance de travail et donne la parole à Bernard CHAUMONT.

### 1-Engagement de la 2ème tranche 2016/2018

Depuis le début de l'année 61 permanences ont été assurées, 50 personnes reçues en premier contact et 95 personnes en retour pour instruction du dossier, soit 145 personnes au total .On constate que la fréquentation sur les permanences reste soutenue.

Au 20 septembre 2016, 24 dossiers sont engagés (représentant un montant de travaux de 258 773.09€ et générant 144 799.42€ d'aides) sur un objectif de 54 dossiers soit 46% des objectifs à cette date.

*Bernard CHAUMONT* fait remarquer qu'il sera difficile d'attendre les objectifs d'ici la fin de l'année.  
*Philippe BELANGERE Corinne TOULOUMONT et Christine BOUSSARIE* rejoignent *Bernard CHAUMONT* quant au fait qu'il y a actuellement une légère baisse de dépôt de dossiers en règle générale.

*Bernard CHAUMONT* annonce les nouvelles mesures de l'ANAH qui consiste à ouvrir les subventions pour les travaux liés à la précarité énergétique aux propriétaires occupants aux **ressources modestes** en plus des ressources très modestes. En effet l'objectif départemental de 620 dossiers n'est pas atteint et l'enveloppe financière est encore très conséquente.

En revanche l'objectif lié aux travaux pour l'autonomie étant atteint et même dépassé plus aucun dossier ne sera instruit en 2016. Ils peuvent être déposés mais ne passeront en commission qu'en 2017.

*Jean-Jacques GENDREAU* déplore une telle nouvelle et demande s'il ne serait pas envisageable d'utiliser une part de l'enveloppe restante des dossiers de lutte contre la précarité énergétique pour les dossiers autonomie.

*Philippe BELANGERE* explique que cette demande a été faite mais qu'elle a été refusée.

*Jean-Jacques GENDREAU* fait remarquer que parfois certains dossiers en autonomie sont urgents et que cette mesure en tant qu'élu les met dans une position délicate.

*Philippe BELANGERE* dit que pour ce type de dossier urgent on pourrait peut être réserver 5 dossiers autonomie, ainsi si les objectifs sont dépassés il resterait 5 dossiers pour les cas urgents que l'on pourrait utiliser.

*Bernard CHAUMONT* explique que néanmoins lorsqu'un dossier urgent autonomie est réalisé, généralement les propriétaires font l'avance car on sait qu'entre le montage d'un dossier et son instruction en CLAH il se passe généralement plusieurs mois. Cette mesure reste malgré tout une mauvaise nouvelle car nous ne sommes qu'au mois de septembre.

#### Concernant les dossiers bailleurs

*Corinne TOULOUMONT* précise que l'objectif de 58 logements a été atteint et que 13 logements ont été rajoutés . Nous avons déjà un dossier bailleur validé en CLAH ( SCI Le parking à Ribérac ) et un autre en attente de CLAH sur St Aulaye.

*Philippe BELANGERE* précise que ce dossier sera examiné à la prochaine commission fin septembre.

## 2- Présentation des actions de communication

Les différents moyens de communication mis en œuvre depuis le dernier comité de pilotage en mars 2016 sont présentés :

La Chargée de mission et Bernard CHAUMONT ont rencontré les Aides à domiciles du CCAS de la Roche Chalais le 30 mai 2016 afin d'informer ces dernières sur le Programme et répondre aux questions. Elles ont toutes reçu un dépliant et une note d'information. Ce même courrier a été distribué à toutes les aides à domicile du CIAS de la CCPR.

Bernard CHAUMONT et la Chargée de mission ont également présenté le PIG du Bassin Ribéracois Double lors d'une réunion d'information sur l'habitat indigne ouverte à tous à Ribérac organisée par CASSIOPEA.

Le 6 juillet une rencontre avec les artisans du bâtiment de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois et de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye a été organisée. 15 artisans étaient présents, beaucoup se sont excusés et ont demandé à recevoir des informations sur le Programme.

Un article relatif à cette réunion est paru dans le Sud-Ouest.

Un article est également paru dans l'Echo du Ribéracois, un encart y paraît également chaque semaine.

Un article a également été inséré dans les lettres intercommunales des deux Communauté de Communes.

Diffusion à chaque mairie d'un compte rendu simplifié ainsi que sur le site internet de la CCPR.

Prochainement tous les documents qui ont été distribués lors de la réunion du 6 juillet seront adressés à tous les artisans du bâtiment des deux Communauté de Communes.

## 3- Instruction des dossiers présentés en CLAH

5 dossiers déposés à la fin du PIG deuxième génération sont présentés représentant un total de travaux de 124 225.50€ pour 54 436.42€ de subventions prévisionnelles (Dossiers qui avaient été oubliés d'être présentés lors du dernier comité de pilotage)

- **ZANETTE Daniel – St Privat des Prés** Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries.

Montant des travaux TTC	52 002.44€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **LEBE-PENER Théo – La Roche Chalais** Travaux d'isolation, remplacement des menuiseries

Montant des travaux TTC :	18 192.54€
Subvention ANAH :	10 031.00€
Participation Collectivité :	617.93€

- **AIT ALAIWA Simohamed – St Vincent de Connezac** Remplacement de menuiseries, Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	15 759.33€
Subvention ANAH :	8 933.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	572.20€

- **THEVENART Marjorie – Chenaud** Remplacement de menuiseries, travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	20 916.67€
Subvention ANAH :	11 869.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	694.54€

- **RIEUPEYROUX Patrice – St Victor** Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries..

Montant des travaux TTC	17 354.52€
Subvention ANAH :	6 066.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	452.75€

### Présentation des 14 nouveaux dossiers déposés

- **BEGES Frédéric– St Michel de Rivière** Remplacement de chaudière, pose de VMC

Montant des travaux TTC :	14 640.07€
Subvention ANAH :	8 050.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	535.40€

- **BUSSIÈRE Bruno–La Chapelle Montabourlet** Remplacement de chaudière, de menuiseries  
Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	22 859.65€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité	700.00€

- **SIMONNET-LAPRADE Thierry – Bertric Burée** Remplacement de menuiseries, volets,  
Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	28 448.63€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **ROUGIER André– Parcoul** Travaux autonomie

Montant des travaux TTC	5 870.00€
Subvention ANAH :	2 782.00€
Participation de la Collectivité :	139.10€

- **CHOUSSERIE Michel–St Vincent de Connezac** Remplacement menuiseries et volets, Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	15 132.00€
Subvention ANAH :	8 563.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	2 756.00€
Participation de la Collectivité :	556.80€

- **ROSETE et FAURE– Fabien et Audrey Goûts Rossignol** Travaux d'isolation, VMC, Travaux induits d'électricité

Montant des travaux TTC	36 877.38€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **DUMAS Raymond- St Martin de Ribérac** Travaux pour l'autonomie

Montant des travaux TTC	12 102.86€
Subvention ANAH :	3 851.00€
Participation de la Collectivité :	275.06€

- **BOMPART PATCHINE Nathalie- St Privat des Prés** Travaux d'isolation, remplacement de chaudière

Montant des travaux TTC	13 284.50€
Subvention ANAH :	5 666.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	514.80€

- **ALIX Emmanuelle – Douchapt** Travaux d'isolation et travaux induits Remplacement de menuiseries

Montant des travaux TTC	26 209.10€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **SIMONNET LAPRADE Jean-Claude Bertric Burée** Remplacement menuiseries, volets, chaudière

Montant des travaux TTC	20 126.01€
Subvention ANAH :	11 317.57€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	671.58€

- **CHARLES André – Paussac St Vivien** Travaux pour l'autonomie

Montant des travaux TTC	6 969.38€
Subvention ANAH :	3 168.00€
Participation de la Collectivité :	158.39€

▪ **BRACHET Marie-Henriette- Ribérac**

Travaux pour l'autonomie

Montant des travaux TTC	3 807.82€
Subvention ANAH :	1 730.83€
Participation de la Collectivité :	86 .54€

▪ **CUMENAL André –Paussac St Vivien**

Travaux pour l'autonomie

Montant des travaux TTC	6 139.98€
Subvention ANAH :	1 954.00€
Participation de la Collectivité :	139.54€

▪ **BONHOMME Yves St André de Double**

Travaux pour l'autonomie

Montant des travaux TTC	22 163.12€
Subvention ANAH :	10 000.00€
Participation de la Collectivité :	500.00€

### 5- Questions diverses

*Jean-Baptiste CHAMOUTON demande que l'on rappelle sur quels critères l'ANAH se base pour déterminer les ressources modestes et les ressources très modestes.*

*Bernard CHAUMONT rappelle que pour être éligible aux aides de l'ANAH on se base sur le revenu fiscal de référence et sur le nombre de personnes au foyer. Il rappelle le plafond de ressources fixé par l'ANAH pour l'obtention de subvention.*

### 6- Visite de deux logements (travaux en cours de réalisation) sur la commune de Grand-Brassac

A l'issue de ce comité de pilotage tous les membres présents se sont rendus chez un habitant de la commune de Grand Brassac. Ces propriétaires ont réalisé, chez eux ainsi que chez leur mère, propriétaire de la seconde habitation, d'importants travaux de lutte contre la précarité énergétique ainsi que des travaux de maintien à domicile dans le cadre du PIG Habitat. Il est important de souligner que seules des entreprises locales sont intervenues comme dans la majorité des chantiers liés au PIG.

Au cours de la visite nous avons pu constater l'importance des travaux réalisés (installation d'une chaudière, isolation thermique des combles, remplacement des menuiseries extérieures et des volets, réfection de la toiture et de la zinguerie, aménagement de l'accès à la salle de bain entièrement réhabilitée (remplacement de la baignoire par une douche italienne, aménagement de la salle de bain...) agrandissement des toilettes)

Dans le second logement, les menuiseries et les volets ont été changés, l'isolation des combles a été effectuée, la chaudière remplacée, nous avons pu voir les travaux en cours de réalisation de la chambre et des sanitaires adaptés au rez de chaussée.

Nous avons rencontré des propriétaires ravis des travaux réalisés dans leur logement. Leur confort quotidien sera nettement amélioré et le gain énergétique relativement conséquent. Celui-ci a été évalué après travaux à 76% pour le premier logement et à 64% pour le second.

Nous constatons encore ici le bien fondé d'un tel programme et les besoins encore très importants sur nos deux territoires.

Le Président du Comité de Pilotage  
Jean-Jacques GENDREAU

